

Discours de M. Joachim BITTERLICH
Vice-président du groupe Veolia, ancien Ambassadeur

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

« Adieu à un dogme » a été le titre d'un commentaire de Günther Nonnenmacher, coéditeur de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* en Allemagne il y a quelques semaines. Si tout va bien, la France va prendre congés début avril d'un statut particulier existant depuis quarante-trois ans. C'est un pas politique courageux, d'une grande portée politique, par lequel la France, à mes yeux, gagnera en liberté et en influence, et par lequel l'OTAN se voit faciliter la refonte profonde de ses objectifs, de ses moyens et de ses missions. Cela représente la culmination d'un processus de mutation engagé depuis les années quatre-vingt-dix. Depuis lors, le statut particulier de la France a muté, s'est vidé progressivement, sans aller jusqu'au bout. C'est un processus salué officiellement par tous, observé avec une certaine méfiance cachée par certains, d'autres ont même songé à l'utiliser comme un levier – les non diplomates diront chantage – dans bien d'autres domaines, face à un allié fidèle et fiable, mais parfois un peu plus compliqué et complexe que d'autres.

Permettez-moi quelques remarques sur la période pendant laquelle j'ai été un observateur actif.

La première : octobre 1991, initiative franco-allemande dans le cadre de la préparation de Maastricht sur la Politique étrangère et de sécurité commune, comme on appelait à l'époque cette construction. Un petit *nota bene* a fait sursauter le monde transatlantique de la défense et crier à la trahison. Il s'agissait de l'offre franco-allemande de créer un Corps européen à bâtir à partir de la Brigade franco-allemande. Il fallait à l'époque expliquer à Washington et ailleurs que nos intentions n'étaient pas de mauvaise foi, il fallait

convaincre les réticents et les méfiants de tous les fronts que nous n'allions pas affaiblir ou détruire l'Alliance, en Allemagne et même de manière interne. Et nous avons créé ce Corps en y associant des alliés et partenaires. Un corps et son état-major, malheureusement sous-utilisés jusqu'aujourd'hui, ce qui montre le chemin qui reste à parcourir. En même temps, en matière de Politique étrangère et de sécurité commune, il fallait beaucoup plus de temps pour surmonter les réticences des uns et des autres et attendre finalement jusqu'en 1999 pour relancer vraiment le sujet. Aujourd'hui, le bilan en est que la politique de sécurité semble être plus avancée que la politique étrangère commune.

Deuxième remarque. Dans les années quatre-vingt-dix, la France a participé à des opérations dans le Golfe et en Bosnie, en partie sous commandement américain. En 1995, nous avons pu vivre une nouvelle initiative, cette fois-ci française, sous le président Chirac, secondé à l'époque par son voisin allemand, ayant pour objectif de réintégrer les forces françaises dans le système de commandement de l'OTAN. Mais à l'époque, la France a demandé quelque chose que les Américains ne pouvaient pas concéder : le commando sud, avec le commandement de la sixième flotte. Malheureusement, le terrain a été rapidement trop miné pour trouver une sortie positive, un compromis. Peut-être le temps n'était-il pas encore mûr ; en tout cas, le véhicule n'était pas le bon.

Troisième remarque. 1999 a été l'année d'une double relance, ou d'épreuves, pour l'OTAN comme pour les Européens : d'une part, l'intervention de l'OTAN au Kosovo, et d'autre part la relance de la Politique européenne de sécurité et de défense par le Conseil européen de Cologne. Peu avant ces ■■■■

■ ■ ■ décisions, j'avais entamé ma mission à Bruxelles comme Ambassadeur et Représentant permanent allemand auprès de l'OTAN. Et la coutume était que le nouvel ambassadeur se présente pendant quelques minutes lors de sa venue au Conseil. Comme je ne pouvais pas y échapper, j'ai posé à mes collaborateurs la question de la langue que je devais utiliser, sachant que ma langue maternelle n'était pas une des langues de travail de l'OTAN – qui sont évidemment le français et l'anglais. J'ai utilisé ces deux langues, chacune pour la moitié de mes six minutes autorisées, et j'ai dû découvrir que je me trouvais sur un terrain miné : une partie de mes propres collaborateurs, surtout parmi ceux en uniforme, et quelques amis au Conseil, m'ont exprimé leur profond mécontentement. Mais ce fut en même temps le début d'une coopération exemplaire avec mon voisin français. Vous voyez, les temps changent.

Le Kosovo, une intervention militaire dont l'évaluation n'est pas notre débat aujourd'hui, doit néanmoins nous faire réfléchir sur la façon dont il faudra agir dans le futur. L'exécution en micro management politique, dirigée en détail essentiellement par la politique française, avec des observateurs curieux côté allemand, démontre que ce sont les gouvernements qui définissent l'emploi de leurs forces, et non le Commandement suprême de l'Alliance.

Mesdames, Messieurs, depuis lors, peut-être de manière plus accentuée depuis l'engagement difficile en Afghanistan, on parle de la nécessité d'une renaissance, d'une refonte de l'Alliance atlantique. Certains osent même parler, de manière provocatrice, d'un "modèle de fin de série" à remplacer par quelque chose de nouveau. De l'autre côté, nous avons bâti de manière progressive au sein de l'Union européenne, des institutions, nous avons été les témoins d'un nombre croissant d'opérations militaires, nous avons commencé à formuler notre stratégie, mais nos réponses ne sont pas allées jusqu'au bout de la question cruciale : celle de la relation entre l'Alliance atlantique et la défense européenne.

La Présidence française, comme Hervé Morin l'a expliqué, a continué à tester, à sonder le terrain en 2008 ; elle a fait avancer de manière pragmatique la coopération militaire jusqu'au maximum faisable au niveau ministériel. J'avoue avoir été parmi ceux qui s'attendaient

à un pas supplémentaire, à un grand pas en avant en direction d'une défense européenne. Vu la sensibilité de part et d'autre, peut-être le Président de la République avait-il raison de suivre de manière méticuleuse son double plan, l'intégration de la France dans l'OTAN allant de paire avec le renforcement de la défense européenne, par étapes et non par un grand éclat. Car l'objectif européen était irréaliste tant que la France se trouvait hors des structures intégrées de l'OTAN. Il fallait d'abord décrier ce vieux démon du débat. Nous nous trouvons aujourd'hui trois semaines avant le sommet de l'OTAN à Strasbourg et à Baden-Baden, traditionnellement la première rencontre entre un nouveau président américain et ses partenaires européens, cette fois-ci avec un autre sommet le lendemain, celui entre l'Union européenne et les Etats-Unis à Prague.

Ayons le courage aujourd'hui de réaffirmer au nouveau président américain que nous souhaitons bâtir avec lui un véritable partenariat entre l'Union européenne et les Etats-Unis, comprenant à terme un espace économique et financier transatlantique, un dialogue permanent sur les sujets cruciaux internationaux d'intérêt commun, y compris un système d'alerte précoce.

Adressons-lui en même temps le message que les pays membres de l'Union et membres de l'OTAN souhaitent créer avec lui une nouvelle Alliance. Disons lui de manière franche que nous voulons une Europe forte, capable si nécessaire de défendre seule ses intérêts après consultation sérieuse de nos amis américains, ou ensemble avec eux à travers l'OTAN.

Ayons aussi le courage d'annoncer par la suite et accompagné d'un calendrier concret

- que nous voulons parachever la constitution d'une défense européenne portée par un groupe d'Etats engagés, où chaque Etat membre est invité à apporter sa contribution suivant ses moyens ;

- que nous allons fixer ensemble nos objectifs prioritaires sur la base de la stratégie de sécurité développée ensemble et y attribuer les moyens militaires nécessaires ;

- que nous allons compléter les institutions militaires nécessaires, en particulier par un centre permanent de planification des opérations, progressivement en mesure de mener des opérations militaires ; ■ ■ ■

■ ■ ■ - que nous allons former des unités communes et procéder à des spécialisations entre alliés européens ;
- et que nous allons mettre en œuvre une révolution européenne dans le domaine de l'armement en conjuguant nos forces dans la recherche appliquée, dans le choix d'armes et dans la formation d'une industrie commune d'armement, ainsi qu'au travers d'une nouvelle relation complémentaire entre l'armée et le secteur privé : un nouveau partenariat public / privé.

S'agit-il là d'une vision utopiste des conclusions du Conseil européen du mois de décembre dernier, en route vers l'inconnu ?
Non. Il s'agit simplement de la contribution, de la réponse européenne logique et nécessaire aux défis de ce nouveau siècle. Il s'agit d'un accord à portée de main, si nous acceptons enfin nos intérêts vitaux et notre responsabilité commune pour nos nations, et si nous avons la volonté politique de le faire. Merci ■

WWW.FRSTRATEGIE.ORG